

Alphabétisation pour l'emploi des jeunes (APEJ) dans le cadre du PIAL*

*Parcours d'Insertion par l'Acquisition de la Langue



Un parcours d'apprentissage de l'alphabétisation accompagné. Parcours construit autour d'un objectif professionnel partagé afin de favoriser la réalisation d'un projet d'insertion globale dans le pays d'accueil.

PUBLIC CONCERNÉ

Les jeunes bénéficiaires de la protection internationale inscrits dans le PIAL, ainsi que toute personne âgée de moins de 26 ans, avec le statut de réfugié ou bénéficiaire de la protection subsidiaire.

- Avoir des difficultés à s'exprimer en français à l'oral et l'écrit
- Être accueilli en Ile de France - Être éligible au PIAL

Cette formation est adaptée aux jeunes étrangers extra européens entre 16 et 25 ans, éligibles au PIAL (Parcours d'Insertion par l'Acquisition de la Langue), qui ne disposent pas du niveau minimal de maîtrise du français leur permettant une entrée dans les dispositifs d'accompagnement vers l'insertion socio-professionnelle de droit commun, et un accès au marché du travail.

- **Niveau d'entrée** : Niveau A1 du CECRL



OBJECTIFS

La formation Alphabétisation pour l'emploi des jeunes (APEJ) dans le cadre du PIAL a pour objet de favoriser la construction de parcours d'alphabétisation à visée d'insertion dans l'emploi et d'accès au logement durable. Ceci dans un cadre partenarial diversifié,

grâce à la mise en place de modules collectifs linguistiques, de bilans réguliers et de préconisations de formation ou sortie en formation/emploi direct.

DATES DE LA FORMATION

À définir suivant planning

DURÉE DE LA FORMATION

Parcours individualisés de 300 heures.
4 formules sont proposées :

1. Cours intensifs (24h/semaine) :
du lundi au vendredi, 9h-12h30 et 13h30-17h
2. Cours semi-intensifs (17h/semaine) :
du lundi au vendredi, 9h-12h30 OU 13h30-17h
3. Cours du Soir :
de 18h à 21h (deux fois par semaine)
4. Cours du week-end :
samedi 10h- 12h30 et 13h30-16h

Cette formation permettra de favoriser l'autonomie de chaque apprenant. Il bénéficiera d'une allocation d'un montant de **1454,46€** pendant **une durée de 3 à 6 mois** maximum, dans le cadre d'un apprentissage de l'alphabétisation construit autour d'un objectif professionnel partagé. Ce dispositif vise à favoriser la réalisation d'un projet d'insertion globale en France.



DISPOSITIFS DÉPLOYÉS

- Développement des compétences en lecture et en écriture. Réaliser des actes de communication écrits
- Acquérir des connaissances élémentaires notamment dans les domaines de la vie quotidienne en France, l'emploi et la santé
- Comprendre et s'exprimer dans les situations communes de la vie socio-professionnelle
- Maîtrise des compétences pertinentes en français langue étrangère dans les situations courantes liées à la recherche d'emploi et à la formulation du projet professionnel
- Renforcement de la confiance en soi et de l'autonomie
- Maîtrise des compétences communicationnelles nécessaires à l'engagement dans un parcours professionnel
- Définition et consolidation d'un projet professionnel ; engagement dans l'action

MODALITÉS D'ADMISSION

Un premier entretien sera organisé avec le responsable de la formation afin de favoriser l'installation d'un climat de confiance indispensable et faire émerger la diversité des compétences de l'apprenant.

L'entretien permettra la mise en évidence des compétences acquises dans le pays d'origine et sur lesquelles devra s'appuyer le parcours d'alphabétisation et d'insertion : il s'agit de compétences issues d'une pratique acquise dans le pays d'origine selon des modalités non scolaires (travaux agricoles ou d'artisanat).

L'entretien constituera le point de départ du projet personnel d'insertion de l'apprenant.

CONTENUS

Contenus individualisés en fonction des besoins des stagiaires :

- Accueil. Élaboration et validation du projet professionnel
- Alphabétisation (maîtriser les fondamentaux de la lecture et de l'écriture en français et maîtriser des données chiffrées simples)
- Développement ou renforcement des compétences linguistiques en français ; niveau visé A2 à l'oral
- Communication professionnelle et savoir-être en français
- Préparation de la période d'immersions métiers et exploitation de cette dernière
- FEST : période d'immersion en entreprise
- Appui à la recherche d'emploi
- Évaluation finale, capitalisation des acquis et bilan

MODALITÉ D'ADMISSION

Au démarrage de la formation, un entretien individuel ainsi qu'un test linguistique sont réalisés afin de :

- évaluer la motivation du candidat pour le suivi de la formation proposée,
- apprécier le niveau de connaissance du candidat et lui proposer un dispositif de formation adapté à ses besoins.



++ LES PLUS ++

++ Travail partenarial important avec les acteurs locaux

++ Conseils professionnels pendant et après les cours pour fournir des informations sur :
- les emplois n'exigeant pas un haut niveau d'alphabétisation
- la manière de mettre au point des stratégies (meilleures) pour traiter avec le personnel de l'agence pour l'emploi ou avec des employeurs potentiels.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

La formation constitue une passerelle de facilitation permettant d'accéder au monde professionnel. Elle vise à conférer à chacun, de façon inconditionnelle, les codes, les pratiques et les usages du monde du travail. À l'issue de la formation, le stagiaire aura acquis les savoirs-être et les savoir-faire nécessaires pour trouver un emploi en Ile de France et sera capable de :

- **Maîtriser le socle commun de connaissances et compétences professionnelles**
- **Acquérir la capacité à s'orienter en réelle autonomie**
- **Valider un projet professionnel réaliste et réalisable**
- **Ouvrir de nouveaux horizons par la découverte des métiers**
- **Établir un plan d'action en vue d'accéder de manière privilégiée aux contrats en alternance et à l'emploi**
- Comprendre les codes de travail (respect des horaires, relations humaines et sociales) et les savoir-être en entreprise

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support de cours (fiches et documents synthétiques) adaptés et documents authentiques liés aux métiers des stagiaires et à leur vie quotidienne (plan de métro...)
- Participation d'intervenants extérieurs qualifiés en fonction des thématiques abordées (1 fois par mois)
- Sorties pédagogiques en environnement professionnel comme levier de parcours d'inclusion active (1 fois par trimestre)
- Un dossier de suivi des compétences acquises
- Salle de formation équipée (vidéoprojecteur, ordinateurs, tableau...)

ENCADREMENT

Tout au long de son parcours, le stagiaire sera encadré par l'équipe pédagogique composée :

- d'un **responsable pédagogique**, pilote de l'action de formation,
- de **formateurs diplômés et qualifiés** dans la discipline enseignée.
- de **consultants** qui animeront des présentations métiers à visée pratique (dans le cadre de sorties pédagogiques) ou théoriques



SUIVI DE L'ASSIDUITÉ PENDANT LA FORMATION

- Convention de formation signée avec chacun des apprenants
- Feuilles de présence quotidienne émargées par les formateurs
- Attestations mensuelles d'assiduité

LIEU DE LA FORMATION

32 avenue André Ampère
77 190 Dammarie les Lys

— à 10 mns
de la Gare de Melun (RER D)
— à 3 mns de l'arrêt de bus
Chamlys (ligne O)

MOYENS D'ENCADREMENT

- 1 groupe de 6 à 15 participants
- Enseignants diplômés et expérimentés
- Intervenants extérieurs qualifiés sur chaque domaine d'intervention
- Conseiller en insertion professionnelle (+10 ans d'expérience en agence Pôle Emploi)



CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ACQUISES DURANT LA FORMATION

La formation, Alphabétisation pour l'emploi des jeunes (APEJ) est rythmée par les bilans effectués en trois temps. Ces bilans permettent un positionnement sur la carte des compétences. Le référent accompagne le jeune tout au long de sa progression.

Les évaluations s'appuient sur le référentiel national d'insertion professionnelle « cartes de compétences », sur les différentes situations d'évaluations précisées dans le guide pédagogique « Evaluer pour se former dans le dispositif Avenir Jeunes » et sur l'outil informatique dédié.

L'évaluation diagnostique, réalisée en début d'apprentissage, elle permettra de dresser un bilan des connaissances déjà acquises. Ainsi, l'enseignant peut avoir une idée du niveau de ses apprenants. Cette évaluation permettra de mesurer les progrès à accomplir, mais aussi mieux connaître les besoins de chaque élève (mauvaise prononciation sur certains sons, grammaire approximative ou manque de vocabulaire par exemple). Enfin, elle permet la création de groupes d'apprenants en fonction de leur niveau. Cela semble évident, mais ce point est primordial

L'évaluation formative se fait tout au long de l'apprentissage pour guider l'élève, l'aider à prendre conscience de ses difficultés, et comment les surmonter.

L'évaluation sommative sera proposée en fin de parcours sous forme de préparation ou de présentation de l'apprenant aux DILF ou DELF PRO. Ces diplômes permettront de sanctionner un parcours et de valoriser l'apprenant dans ses apprentissages

L'évaluation de la satisfaction des stagiaires en cours et en fin de formation. L'évaluation ne doit pas être vue comme une sanction, c'est en fait un moyen pour cibler les difficultés de l'apprenant et de lui proposer des solutions adaptées. C'est également une façon pour l'enseignant de vérifier sa pédagogie. Un bilan sera réalisé à la fin de chaque session de formation.

SUIVI DE PARCOURS ET ANALYSE DE LA PERFORMANCE

Les outils de pilotage qualitatifs et quantitatifs suivants permettront d'évaluer la performance de l'action :

- Création d'un dossier individuel d'inscription et de suivi pédagogique
- Suivi des absences et présences et recherche des causes de l'absentéisme
- Mise en place d'un outil de suivi et de traçabilité de l'action : bilans de séance, bilans d'étape
- Remise d'une attestation précisant le nombre d'heures suivies
- Mise en place d'un recueil de la satisfaction des apprenants

Une auto-évaluation des pratiques pédagogiques et méthodologiques sera confiée chaque année à un auditeur indépendant qui aura pour mission de veiller au respect des référentiels de certification, de porter un regard critique sur le plan d'actions annuel et les priorités définies.

À la fin de chaque session de formation, sont réalisés :

- un **bilan individuel** de chaque stagiaire pour identifier ses progrès et les points de vigilance.
- un **bilan collectif** en présence des stagiaires et des accompagnants sociaux pour le suivi des réfugiés.



LES TÉMOIGNAGES

CLAIRE

Enseignante au sein de
LATOURELLE INSERTION

« Je suis profondément persuadée qu'ils sont tous contents d'être là, d'apprendre quelque chose et de rencontrer des personnes qui leur apprennent des choses et leur donnent du temps et de l'écoute et partagent de l'amitié.

Quelle fierté pour eux, lorsque aujourd'hui, ils peuvent lire leur courrier, le journal et les panneaux d'affichage, se déplacer dans les transports en commun, faire leurs courses. Plusieurs ont retrouvé un travail et réussi des examens et concours. Quelle satisfaction pour nous ! »

ABDESLAM

Réfugié, originaire d'Adghanistan,
arrivé en France en juin 2020

« Quand on ne parle pas bien français, c'est très difficile de trouver du travail, de contacter les gens. »

SOUAR

Bénéficiaire de la protection subsidiaire,
originaire du Soudan, arrivé en France
en septembre 2019

« Je m'appelle Souar. J'ai 23 ans. J'ai enfin pu commencer des cours de français, grâce à l'association LATOURELLE. J'ai participé aux cours d'alphabétisation 3 jours par semaine. J'ai beaucoup progressé. Je suis aujourd'hui inscrit à une formation en bâtiment et j'ai eu la chance d'avoir un contrat d'apprentissage. Je travaille dans l'entreprise SADE depuis 6 mois. »

ETOO

Réfugié, originaire du Soudan, arrivé
en France en décembre 201

« Bonjour je m'appelle Etoo, je suis soudanais et j'apprends le français depuis un an. J'ai commencé les cours avec l'association. Je viens tous les jours. J'aime beaucoup la langue française, je sais parler arabe et anglais mais je suis content d'apprendre le français, je peux parler avec beaucoup de monde maintenant, j'aime parler avec les gens, les amis, les personnes dans la rue. Avant je ne comprenais pas et depuis quelques mois ça va mieux. J'aimerais maintenant travailler en France. »

ALI, Réfugié Afghan, 27 ans

Pourquoi dois-je apprendre le français.
Tout d'abord, je parle de moi.
Quand je suis arrivé en France, je ne parlais pas un mot de français et j'ai dû demander mon asile, car c'était très difficile pour moi de ne pas comprendre et parler le français.
Alors, c'est pour ça que j'ai essayé d'apprendre le français pour ne plus avoir de difficultés à comprendre les gens.
Et ensuite, je veux vivre en France.
Et je ne peux pas imaginer vivre dans un pays sans connaître la langue.
Pour avoir un meilleur travail et un meilleur avenir en France, j'ai dû ou on doit apprendre la langue française.
Alors, chers amis, utilisez votre temps et apprenez la langue du mieux que vous pouvez.